

Demande de dérogation – Niveau 5^e, 4^e, 3^e

- Rentrée scolaire 2022-

Calendrier

- **Du 15 avril au 13 mai 2022 :**

Dépôt des demandes de dérogations à la carte scolaire

Attention : après le 13 mai 2022, plus aucune demande ne sera acceptée

- **A partir du 7 juillet 2022 :**

Réponse par courrier à ma demande de dérogation

- **Rappel :**

Les demandes de dérogation à la carte scolaire sont étudiées en fonction des critères de priorités et dans la limite des places restées disponibles après l'affectation de tous les élèves du secteur



Comment déposer ma demande ?

- Je dois me rendre sur le site internet : <https://www.ac-lyon.fr/affectation-et-inscription-de-mon-enfant-dans-le-rhone-121765> rubrique « s'inscrire au collège », « s'inscrire en 5^e, 4^e, 3^e », « changer de collège en cours de scolarité »
- Je dois remplir le formulaire de demande de dérogation **exclusivement** en ligne
- **Attention :** je dois bien fournir toutes les pièces justificatives demandées

Motifs des demandes de dérogation

Ordre de priorité	Motif de la demande	Pièces justificatives à joindre impérativement à ma demande
1	Elève souffrant d'un handicap	Notification de la MDMPH
2	Elève nécessitant une prise en charge médicale importante à proximité de l'établissement demandé	Certificat médical du médecin scolaire ou du médecin de ville
3	Elève susceptible de devenir boursier en collège	Copie de l'avis d'imposition de l'année N-1
4	Elève dont un frère ou une sœur sera scolarisé(e) dans le collège souhaité à la rentrée	Certificat de scolarité du frère / sœur scolarisé(e) en 2021-2022 dans le collège sollicité. Attention : le frère ou la sœur scolarisé(e) en 3e en 2021-2022 n'est pas pris(e) en compte
5	Elève dont le domicile se situe en limite du secteur de l'établissement souhaité	Lettre de la famille expliquant la situation en précisant les distances à partir de Googlemap ou équivalent
6	Elève suivant un parcours scolaire particulier Attention : Ces cursus sont associés à une procédure de recrutement spécifique	Lettre de la famille se référant à un des cas relevant des parcours particuliers : CHAM/CHAD/CHAP, section internationale, section sportive
7	Elève victime de harcèlement dans son collège d'origine	S'adresser au principal du collège de votre enfant qui vous accompagnera dans votre demande